

PPRT de BREST

Réglementation des infrastructures routières

Constat initial

voie	Débit moyen	Pic	saturation	Exposition à l'aléa
Rue Kerjegu	7520 (3600 + 3920) v/j	740 v/h	?	TF : 340 m F+ : 565 m M+ : 940 m
Rue Chevillotte	1430 (720+710) v/j	150 v/h	?	TF : 280 m F+ : 680 m M+ : 800 m

Débits et conditions de saturation (nombre d'heures par jour ouvré pendant lesquelles la capacité d'écoulement de la route est atteinte) à valider pour la prochaine réunion POA

PPRT de BREST

Réglementation des infrastructures routières (urbanisation future)

Pistes de réflexion :

- Éviter la circulation des personnes ne travaillant pas dans la zone industrielle
- Fixer un débit maximum dans le PPRT (extension possible ?)

Propositions possibles à ce stade:

- Pas de construction de nouvelle route en R/r
- Constructions possibles en B/b (sous réserve de travaux de protection ?)

Doctrine en cours d'élaboration. A rediscuter lors de la prochaine réunion POA